

les cabinets & les conseils des rois, ne rend que trop vraisemblables ces tristes suspicions (a). Quelques Lettres disent que le roi a fait fusiller à la tête de l'armée un général convaincu d'avoir été d'intelligence avec l'ennemi. D'autres disent qu'il a été simplement emprisonné & qu'il jouira probablement de l'impunité que la mollesse des gouvernemens semble assurer d'avance à tous les crimes.

## A N G L E T E R R E.

LONDRES (le 20 Mai). La cour a publié le 16 dans une gazette extraordinaire les dépêches

(a) On voit aujourd'hui la faute essentielle que l'on a faite de ne pas anéantir le crédit des assignats. En leur laissant la moindre valeur, on mettoit la Convention en état d'acheter l'Europe entière. Son papier perdit-il 99 pour cent, elle seroit encore plus riche que tous les rois, parce qu'elle crée ces 99 à volonté, & retire un centième réel au-dessus. De-là un pouvoir indéfini de corrompre tout ce qui environne les trônes, ministres, généraux, officiers; d'avoir partout des espions, des agens, des ourdisseurs de tous les genres & de toutes les formes. C'est la perfide avarice de quelques courtisans qui a traîné les rois dans ce piège funeste, & qui les y retient. Vainement les bons citoyens ont montré la suite de cette affreuse imprudence, vainement ai-je joint ma voix à celle du moderne Jonas \*, pour ouvrir, s'il étoit possible, les yeux sur le gouffre que la cupidité de quelques traîtres secrets creusoit sous nos pas; le génie sinistre qui plane sur l'Europe, repousse dans le vuide de l'espace, comme dit un poète, tout avis raisonnable & salutaire :

\* 1 Janv.  
P. 13.

Æneid. IX.  
312.

*Auræ*  
*Omnia discerpunt & nubibus irrita donant.*